## Modification No. 04

Subject: Demande de proposition: NRCan-PR# 5000015590 Fournisseurs canadiens de technologies, d'infrastructures et de véhicules aux carburants de remplacement

Cette modification est présentée en réponse aux questions de soumissionnaires potentiels suivantes:

- 7. Les coûts d'achat de services de tierces parties payés de notre poche doivent-ils être inclus aux taux journaliers ou être identifiés séparément?
  - RÉP. Le taux journalier comprend toutes les dépenses réalisées dans le cadre de la prestation du ou des services.
- 8. Veuillez expliquer pourquoi RNCan accorde un nombre important de points (jusqu'à 20) pour une compétence qui ne semble pas nécessaire à l'atteinte des objectifs du projet. Nous faisons référence à la page 27 : « expérience de la réalisation d'analyses économiques ou financières ».
  - RÉP. Les critères d'évaluation ont été déterminés par un comité et il a été décidé que ce critère était pertinent au travail qui sera réalisé dans le cadre de l'entente.

Toutes les autres conditions demeurent inchangées

Kingsley Okosun Conseiller principal – Spécialiste Approvisionnement et contrat Ressources naturelles Canada